

# Commune de MACHILLY

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### APPROBATION

Modification n°1 approuvée le 11 avril 2016

Echelle : 1/2500 et Extraits au 1/5000

Le fiatet, 69210 SAIN BEL

#### Zones urbaines :

- Ua Zone urbaine centrale (Uar = sous secteur de Ua)
- Ub Zone urbaine de densification
- Uc Zone urbaine de première périphérie
- Uh Zone de hameaux
- Ui Zone urbaine à vocation d'activités

#### Zones à urbaniser :

- AUa Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat ouverte à l'urbanisation
- 1AU Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat non ouverte à l'urbanisation
- AUe Zone à urbaniser à vocation principale d'équipement

#### Zone agricole et naturelle :

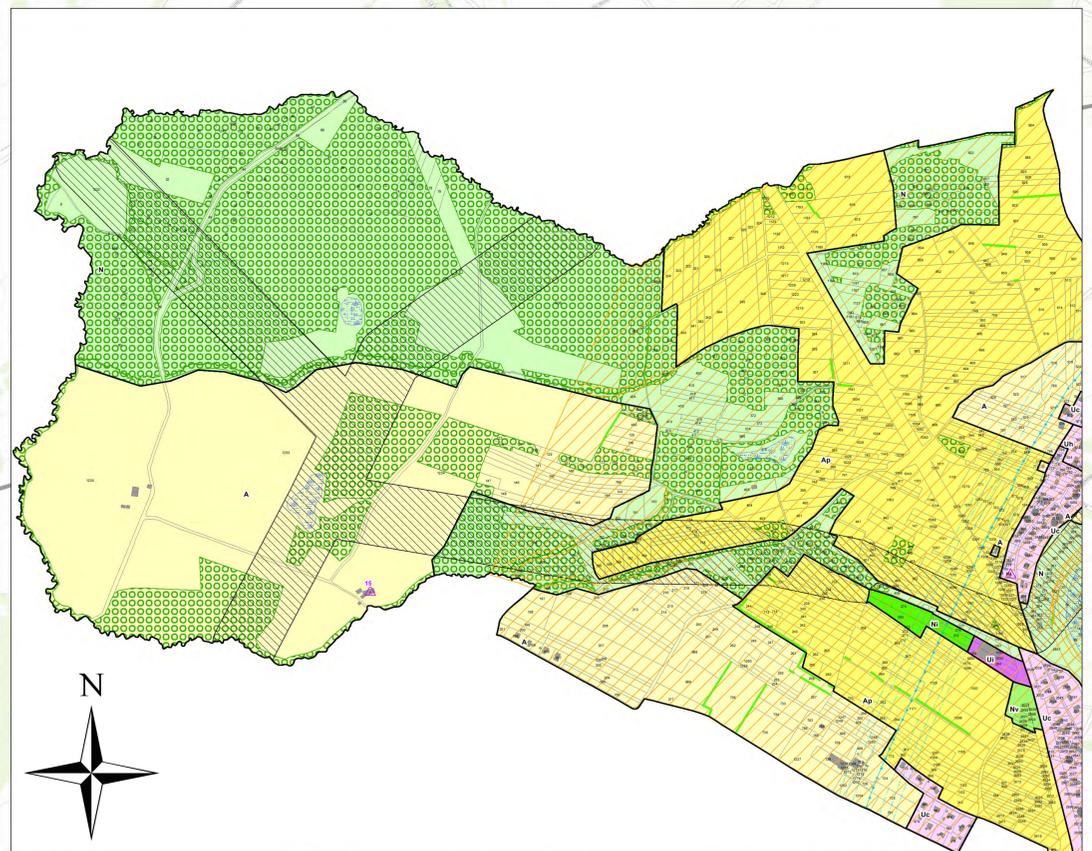
- A Zone agricole
- Ap Zone agricole protégée
- N Zone naturelle
- NL Zone naturelle à vocation de loisirs
- Nh Zone naturelle de gestion des activités touristiques
- Nv Zone naturelle d'accueil des gens du voyage
- Ni Zone naturelle de gestion des activités présentes

#### Autres éléments

- Espace Boisé Classé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
  - Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
  - Marge de recul en m des constructions par rapport à l'axe de la voie
  - Intervalle dans laquelle s'applique la marge de recul
  - Emplacement réservé
  - Symbole graphique désignant les constructions non portées sur le cadastre
  - Canalisation de gaz
  - Périmètres : ELS de 35m, PEL de 55m et IRE de 70m
  - Zones soumises à risque naturel au titre de l'article R.123-11b du code de l'urbanisme selon les PPR du 14/12/02 et 29/07/2011 (couches SIC fournies par les services de la DDT74)
- #### Éléments identifiés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Haies
  - Zone humide
  - Corridor écologique à préserver ou à restaurer
  - Bâti remarquable

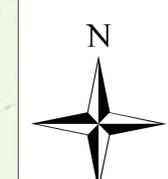
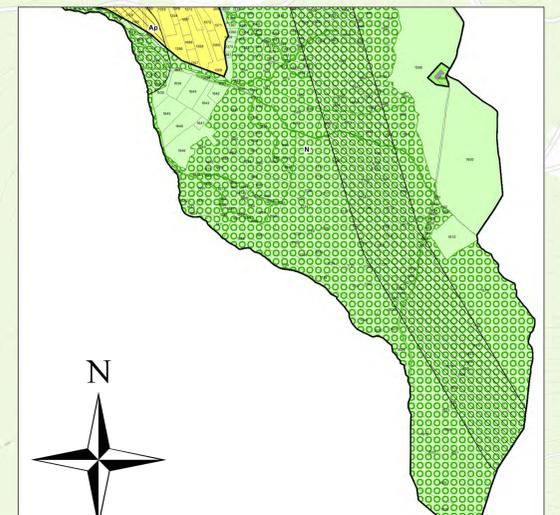
Les zones Ua, Ub, Uc, Uh, Uar, AUa et 1AU sont soumises à l'article L151-15 du code de l'urbanisme au titre des services de mixité sociale (se référer au règlement écrit)

LIBRE	DESTINATION	MEASURE	PARCELLAIRE	SUPERFICIE
ER1	Extension de grange scolaire	Commune	488 1345	0.14 ha
ER2	Équipement de la voie	Commune	820 733 742	0.07 ha
ER3	Aménagement de l'axe de la voirie des habitations de la rue de la Bédouze	Commune	2163 2168	0.01 ha
ER4	Aménagement d'un espace public	Commune	65 46	0.00 ha
ER5	Création d'une voie	Commune	204 204 202 202 203 204 203 203 203 203	0.01 ha
ER6	Création d'un P+R	Arrondissement Agglo	61 62 62 119	0.02 ha
ER7	Création d'un espace public	Commune	119 206 201 424	0.3 ha



Ouest de la commune : 1/5000

Sud-Est de la commune : 1/5000



Source: Esri, DeLorme, NAVTEQ, TomTom, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri, Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Swisstopo, and the GIS User Community